

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 14200
Numéro SIREN : 523 548 097
Nom ou dénomination : Opéra

Ce dépôt a été enregistré le 01/03/2023 sous le numéro de dépôt 23146

OPERA
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
Au capital de 15.861.600 euros
Siège Social : 89 boulevard Haussmann - 75008 PARIS
523 548 097 R.C.S. PARIS
(la « Société »)

COMPTE-RENDU DU COMITE DE DIRECTION
DU 16 DECEMBRE 2022
A 17 HEURES 30

Le 16 décembre 2022, le Comité de direction de la société OPERA (le « Comité ») réuni par visioconférence sur convocation de sa présidente, Madame Martine Cligman, est appelé à se prononcer sur l'ordre du jour suivant, arrêté par elle :

- 1) Constatation de la révocation de Monsieur Gérard KLING de ses fonctions de membre du Comité de Direction ; nomination de Monsieur Alain PITOUS en qualité de membre du Comité de Direction ;
- 2) Approbation du compte rendu du Comité de Direction du 21 octobre 2022 ;
- 3) Révocation de Monsieur Gérard KLING de ses fonctions de Président de la Société ;
- 4) Nomination de Monsieur Alain PITOUS en qualité de Président de la Société en remplacement de Monsieur Gérard KLING ;
- 5) Désignation d'un expert devant étudier les différentes options envisageables pour la SCI 40/42 Boulevard Thiers ;
- 6) Questions diverses.

Rappel des dispositions de l'article 21 des statuts de la société : « *Ce Comité ne délibère valablement que si au moins deux tiers des membres y participent et si le Président du Comité y participe.* »

Participent à la délibération :

- Madame Martine Cligman, membre du Comité
- Monsieur Dominique Jacomet, membre du Comité

Monsieur Alain Maillot et Madame Olivia Cligman, tous deux membres du Comité ont donné un pouvoir à Madame Martine Cligman de les représenter.

Monsieur Gérard Kling est absent et excusé.

Monsieur Grégoire Salignon, directeur de l'ingénierie patrimoniale et associé-gérant de la Banque Rothschild Martin Maurel, Monsieur Guillaume Courault, directeur financier d'INDRECO, Madame Manon Cligman et Monsieur Alain Pitous, président d'INDRECO sont présents.

Plus des 2/3 des membres du Comité sont présents ou représentés. Le Comité peut donc valablement délibérer sur les questions à l'ordre du jour.

Madame Martine Cligman préside la séance en sa qualité de Présidente du Comité. Elle passe la parole à Monsieur Guillaume Courault.

I. Constatation de la révocation de Monsieur Gérard KLING de ses fonctions de membre du Comité de Direction ; nomination de Monsieur Alain PITOUS en qualité de membre du Comité de Direction

L'Assemblée générale ordinaire annuelle de la Société qui s'est tenue le 6 décembre 2022 a décidé de révoquer Monsieur Gérard Kling de ses fonctions de membre du Comité de Direction avec effet à la date de nomination de son remplaçant et propose, en conséquence de nommer en remplacement, Monsieur Alain Pitous, né le 18 novembre 1961 à Argentan, de nationalité française, demeurant 3 avenue de Paris – 91410 Dourdan, en qualité de membre du Comité de Direction, pour une durée indéterminée.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Alain Pitous déclare accepter les fonctions de membre du Comité de Direction qui viennent de lui être proposées et n'être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer lesdites fonctions.

Monsieur Alain Pitous remercie les membres pour leur confiance et prend alors part aux débats et délibérations.

II. Approbation du compte-rendu du Comité de Direction du 21 octobre 2022

Monsieur Guillaume Courault soumet le compte-rendu de la réunion du 21 octobre 2022 à l'approbation des membres.

Il précise à cette occasion avoir reçu dans la journée une demande de modification qu'il présente au Comité. Un échange s'en suit puis un vote est proposé.

La modification proposée est acceptée à l'unanimité. Puis l'approbation du compte-rendu est mise aux voix et adoptée également à l'unanimité des membres présents et représentés.

III. Révocation de Monsieur Gérard KLING de ses fonctions de Président de la Société

Puis Monsieur Guillaume Courault indique que Madame Martine Cligman souhaite la révocation de Monsieur Gérard KLING de ses fonctions de Président de la Société. Il demande aux membres du Comité de se prononcer sur ladite révocation.

En conséquence, les membres du Comité décident, à l'unanimité de révoquer Monsieur Gérard KLING de ses fonctions de Président de la Société avec effet immédiat.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

IV. Nomination de Monsieur Alain PITOUS en qualité de Président de la Société en remplacement de Monsieur Gérard KLING

Monsieur Guillaume Courault poursuit en indiquant qu'il convient donc de procéder à la nomination d'un nouveau Président de la Société suite à la révocation de Monsieur Gérard Kling et qu'il est proposé la nomination de Monsieur Alain Pitous pour une durée indéterminée.

Les membres du Comité décident de nommer Monsieur Alain Pitous, en qualité de Président de la Société pour une durée indéterminée avec effet immédiat.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Alain PITOUS déclare accepter les fonctions de Président de la Société qui viennent de lui être proposé et n'être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer lesdites fonctions. Il remercie à nouveau le Comité de cette marque de confiance.

V. Désignation d'un expert devant étudier les différentes options envisageables pour la SCI 40/42 Boulevard Thiers

Monsieur Guillaume Courault rappelle ensuite que le précédent Comité de Direction a décidé d'abandonner le programme immobilier que la SCI 40/42 Boulevard Thiers avait élaboré. Un expert immobilier devait être identifié puis missionné afin d'étudier les différentes options envisageables permettant de réaliser cet actif ou de proposer toute autre solution. Cet éclairage a été jugé nécessaire afin d'envisager une alternative à la rénovation / construction précédemment étudiée puis abandonnée. Maître Alain Maillot avait proposé de faire une proposition à cet effet, Monsieur Guillaume Courault a également pris attache avec la banque Rothschild Martin Maurel afin d'obtenir une recommandation auprès d'un associé-gérant spécialisé dans l'immobilier. Ces deux démarches ont abouti à la même recommandation : le groupe de conseil, d'ingénierie et de gestion de projets immobiliers Vertical Sea (anciennement dénommée Builders & Partners).

Monsieur Alain Pitous prend alors la parole pour indiquer qu'il ne souhaite pas statuer aujourd'hui. Il propose au Comité d'élargir l'appel d'offres car le sujet est extrêmement important et qu'il souhaite se donner un peu de temps pour regarder la désignation d'un expert dont le Comité suivra probablement les recommandations. Il convient donc selon lui de s'arrêter un peu sur ce choix et propose de décaler la décision.

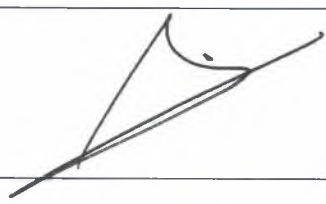
Après un échange, Madame Martine Cligman indique qu'elle est d'accord avec Monsieur Alain Pitous, Monsieur Dominique Jacomet également.

La proposition de Monsieur Alain Pitous de ne pas retenir l'expert recommandé et de décaler cette décision à janvier 2023 est mise aux voix, puis adoptée à l'unanimité.

VI. Questions diverses

Aucune question diverse n'est abordée.

L'ordre du jour étant épuisé, plus personne ne demandant la parole, la Présidente lève la séance à 18h15.

Martine Cligman	
Olivia Cligman	
Alain Maillot	
Alain Pitous	
Dominique Jacomet	